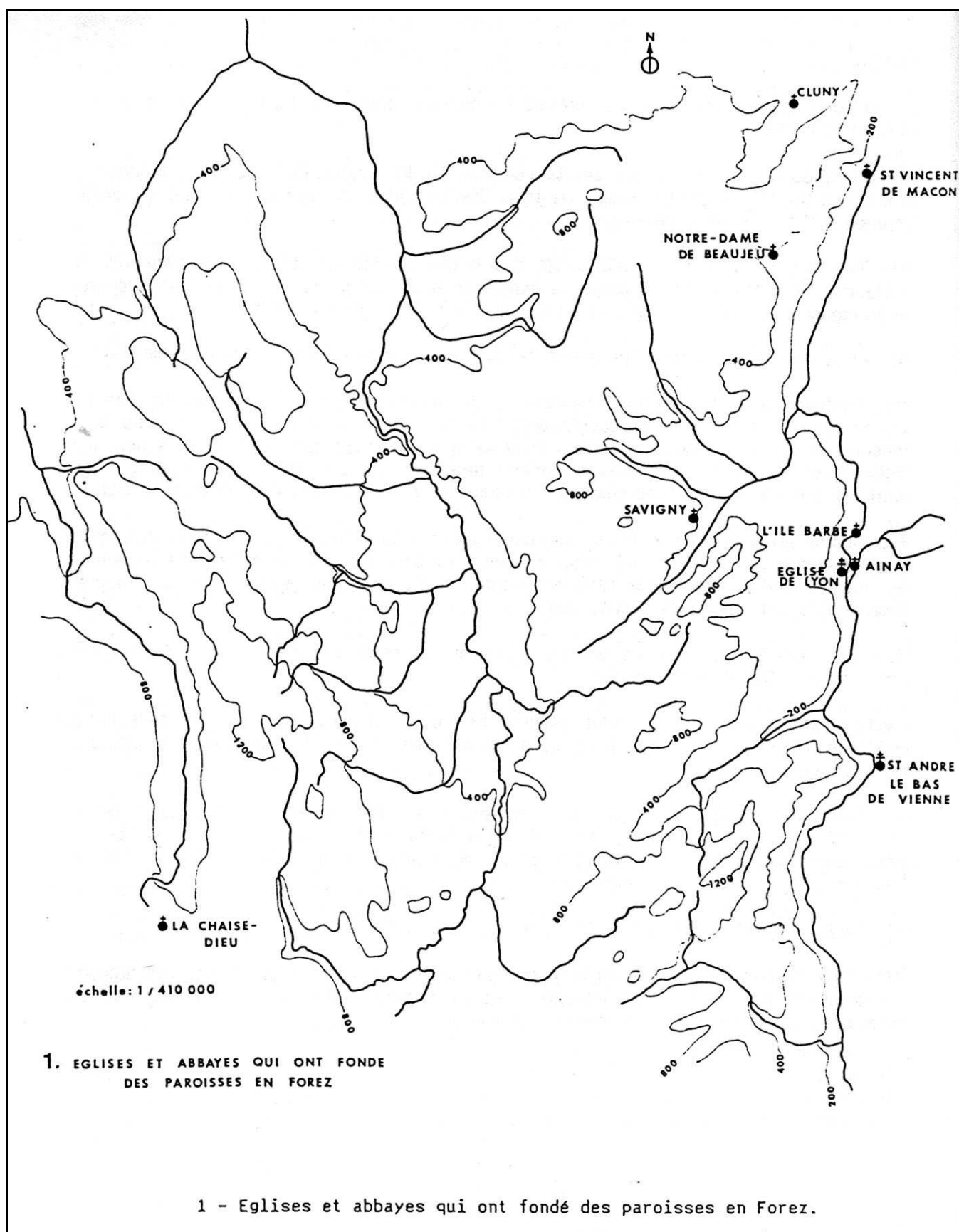


Roger Faure

La création des paroisses du Forez

du X^e au XIX^e siècle

[extrait de *Village de Forez* n° 55, juillet 1993]



LES CREATIONS DE PAROISSES EN FOREZ

DU Xe AU XIVE SIECLE

Au Xe siècle, les prélats qui gouvernent les villes épiscopales, Lyon et Vienne pour notre région, et les abbés des grandes abbayes vont profiter de la faiblesse et de l'éloignement du pouvoir des rois pour administrer de vastes territoires¹.

En Forez, les autorités ecclésiastiques ont contribué à la création des paroisses du Xe au XIVE siècle. Avant de dresser leurs cartes d'après leur première apparition dans les textes, il nous faut donner un aperçu de la situation de la région aux premiers siècles après la paix romaine et étudier les conditions dans lesquelles ces créations ont pu être possibles.

1 - LA SITUATION AU VIe SIECLE

Au Ve siècle, l'effondrement du système gallo-romain basé sur l'esclavage et sur la centralisation administrative venant des villes, a provoqué un changement important dans notre pays. Les hommes ont continué à exploiter leurs tenures disséminées dans la campagne. Chaque collectivité s'est repliée sur elle-même. Les groupes d'habitations précaires étaient occupés par des familles désignées par un seul nom. On retrouve dans les cartulaires des abbayes les noms de ces familles. Les villes plus ou moins détruites par les invasions des Ve et VIe siècles étaient ruinées et avaient perdu toute influence². Elles n'abritaient que des comtes et une structure religieuse affaiblie.

La grande ville de la région, Lyon, ne devait pas dépasser 2 à 3 000 habitants autour de l'archevêque primat des Gaules. Aucune autre ville n'existait en Forez, Feurs était déjà ruinée. Seuls des groupes de paysans éparpillés dans la plaine et les montagnes continuaient à survivre et même à prospérer. La densité de population qui était de 20 habitants au km² au VIe siècle, va atteindre 40 au Xe siècle et 60 vers 1300³. Pendant l'époque franque de nouvelles terres

1. Rois de France à la fin du Xe siècle :

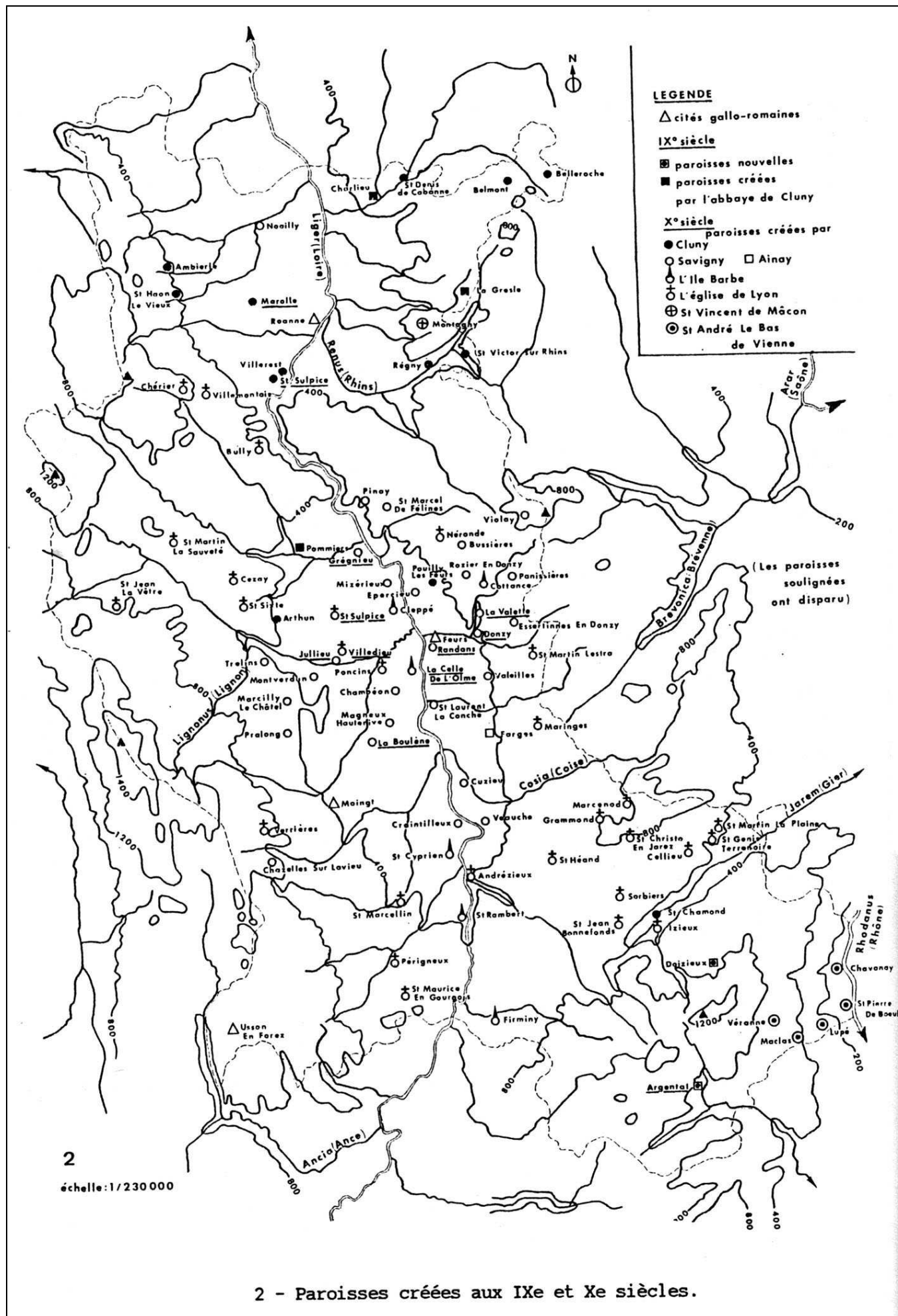
- Louis Ier le Pieux, fils de Charlemagne (814-840)
- Charles II, le Chauve (840-877)
- Louis II (877-879)
- Louis III et Carloman (879-882), Carloman seul (882-884)
- Charles le Gros (884-887)

La couronne passe ensuite à Eudes (888-898) et Robert Ier (922-923). Le Forez dépend alors de la Bourgogne avec :

- Rodolphe Ier, roi de Bourgogne (888-912)
- Rodolphe II, roi de Bourgogne et de Provence (933-937)
- Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne et de Provence (937-993).

2. Villages gallo-romains en Forez : Forum Segusiavorum (Feurs), Rodumna (Roanne), Icidmago (Usson) et deux villes thermales : Modonium (Moingt) et Aquae Calidis (St-Galmier).

3. Guy Bois, "L'an mil", p. 174. Le département actuel de la Loire, couvrant 4 800 km² (mais on peut penser que seuls 3 000 km² étaient cultivés) pouvait avoir 60 000 h. au VIe siècle, 120 000 h au Xe



agricoles avaient été défrichées, il ne restait que des territoires pratiquement incultes : forêts et zones marécageuses de la plaine.

A la suite des abbayes d'Ainay, fondée au Ve siècle, de l'Ile-Barbe, du VIIe s., de Savigny, du VIIIe et de Cluny, fondée en 910, les communautés paysannes vont se développer⁴.

Le milieu du Xe siècle verra s'étendre une mutation importante, liée au développement des progrès techniques comme l'emploi du joug frontal pour les attelages de boeufs et du collier d'épaule pour le cheval. Les paysans emploieront des outils plus efficaces comme la charrue à retourner la terre, à la place de l'araire. Les sols seront travaillés plus profondément et le rendement des récoltes va augmenter, dégageant des bénéfices⁵.

Que penser de ces paysans pauvres, rassemblés par l'église ou l'abbaye en un lieu à défricher, attirés par la promesse d'être protégés, exemptés de charges fiscales au début, ne devant qu'une faible dîme à l'évêque ou à l'abbé !

Pour organiser une vie en commun, se partager les terres, avoir le droit de posséder, de vendre, pouvoir vivre avec leur famille et transmettre à leurs descendants un bien à l'abri des convoitises des grands, quelle belle histoire toujours obscure dans ces premiers siècles !

C'est vers la fin du millénaire que va s'implanter partout la féodalité, après une série de troubles, vers 980-1000, qui vont provoquer un changement important dans la vie des paysans. Les seigneurs vont apparaître, les villes vont se développer, une économie de marché s'imposer, des artisans vont se mettre à créer des produits nouveaux. Les paroisses vont se développer. Les abbés des monastères de la région (voir carte n° 1) ont bien compris cet appel des populations en voie de christianisation et vont déléguer dans les paroisses à partir du Xe siècle, des prêtres. Ces hommes souvent mariés, avec une famille, ne connaissent que quelques rudiments de religion. Chaque collectivité va édifier une église, d'abord une hutte couverte de chaume, puis, au fur et à mesure que le développement de la culture et de l'élevage va apporter un peu de subsides, une église en pierre avec un campanile pour y loger une cloche. Le curé, ou celui en faisant fonction, percevra auprès des paroissiens le premier impôt : la dîme dont une partie reviendra à l'abbé auquel est rattachée la paroisse. Cependant, de nombreuses paroisses trop pauvres, ne pourront payer la dîme.

2 - IMPLANTATION DU CHRISTIANISME

Le diocèse de Lyon était, au IIe siècle, le seul diocèse de la Gaule. Les autres diocèses furent créés ensuite, par exemple celui d'Autun fut installé à la fin du IIIe siècle. Dès le début du VIe siècle, les paroisses commencèrent à

siècle et 180 000 h. vers 1300. Pour le territoire français actuel avec 300 000 km² utiles, 6 millions vers 1300 ; d'après E. Lavasseur ("La population française", tome I, p. 288) on a 8,5 millions d'h. pour le VIe siècle, 8 à 10 millions au XIe et 20 à 22 millions au XIVe ; on se rapproche des évaluations trouvées.

4. A noter la multiplication des dons de terres et surtout de vignes à l'abbaye de Savigny au Xe siècle, ce qui montre l'importance des cultures en Forez à cette époque.

5. Selon Guy Bois, op. cit. p. 154, "la croissance médiévale fut une croissance agraire, qualitative par des progrès techniques et quantitative par l'accroissement des espaces cultivés".

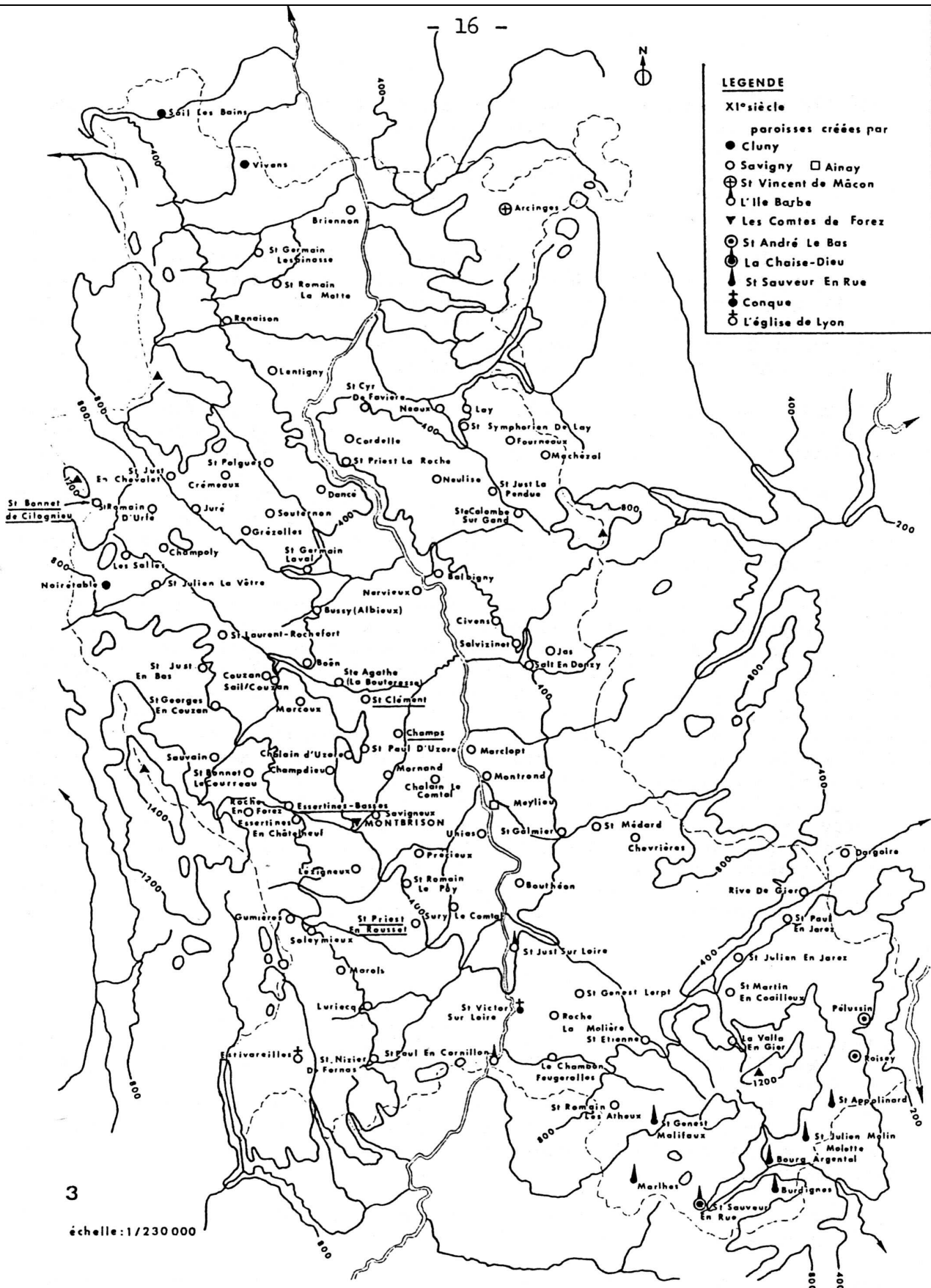


LEGENDE

XI^e siècle

paroisses créées par

- Cluny
- Savigny □ Ainay
- ⊕ St Vincent de Maçon
- L'Île Barbe
- ▼ Les Comtes de Forez
- ⊙ St André Le Bas
- ⊙ La Chaise-Dieu
- ⊙ St Sauveur En Rue
- ⊙ Conque
- ⊙ L'église de Lyon



3

échelle: 1/230 000

se développer. Le concile d'Orléans, en 511, décréta que les églises élevées seraient placées sous la juridiction de l'évêque de leur diocèse. Le IV^e concile d'Arles, en 524, parle du nombre croissant d'églises, fondées souvent par des propriétaires particuliers⁶.

Dès les IV^e et V^e siècles, la religion chrétienne s'était répandue dans les villes, puis, à partir du VI^e siècle, elle s'était étendue aux communautés rurales. L'action de l'évêque puis de l'archevêque de Lyon sera déterminante au début de la christianisation. Mais pour installer une église dans une communauté rurale, il fallait assurer son existence par une dotation de terres. Seules les populations rurales pouvaient assurer cet entretien du lieu de culte. Il suffisait ensuite de demander le patronage de l'évêque ou de l'abbé d'un monastère pour avoir un desservant religieux.

Les habitants propriétaires n'avaient plus qu'à faire des dons de terres ou de vignes pour l'entretien de l'église⁷. Un capitulaire de 804 déclare qu'un habitant fortuné peut élever une église paroissiale dans son domaine, mais il ne pourra le faire qu'avec le consentement de l'évêque qui ne donnait son approbation qu'après s'être transporté sur les lieux, avoir planté une croix sur l'emplacement choisi et après avoir reçu une déclaration des biens que le fondateur accordait à l'église⁸. Le synode de Tours déclare, en 858, que personne ne peut créer une église sans que l'évêque soit venu sur les lieux.

La dîme est mentionnée pour la première fois au concile de Tours en 566. Les capitulaires de 779 et de 794 rappellent qu'elle doit être payée par les paroissiens. En 801 même, on oblige les prêtres à établir un rôle où serait inscrit le nom de ceux qui payent la dîme. Mais, comme de nombreux prêtres ne savaient ni lire ni écrire, on voit mal comment ils auraient pu établir une telle liste⁹ !

Les oblations étaient des contributions volontaires pour obtenir la prière publique en faveur d'un mort ou d'un vivant. Les presbyteratus étaient destinés à payer les baptêmes, mariages, sépultures et confessions. Mais les propriétaires fondateurs gardaient la propriété du terrain où l'église était construite et choisissaient le prêtre qui y était attaché. Cela provoqua de nombreux abus. Mais beaucoup de fondateurs renonçaient à ce droit.

Les héritiers du fondateur, à sa mort, se partageaient les biens de l'église et de toutes les propriétés c'était ceux qui étaient le plus disputés. Il fallut trois siècles pour libérer toutes les églises de la propriété laïque, après de longues et âpres négociations.

Ainsi l'église est passée par trois phases : celle de la fondation, celle de la possession par les fondateurs et celle de l'émancipation due à des donations¹⁰.

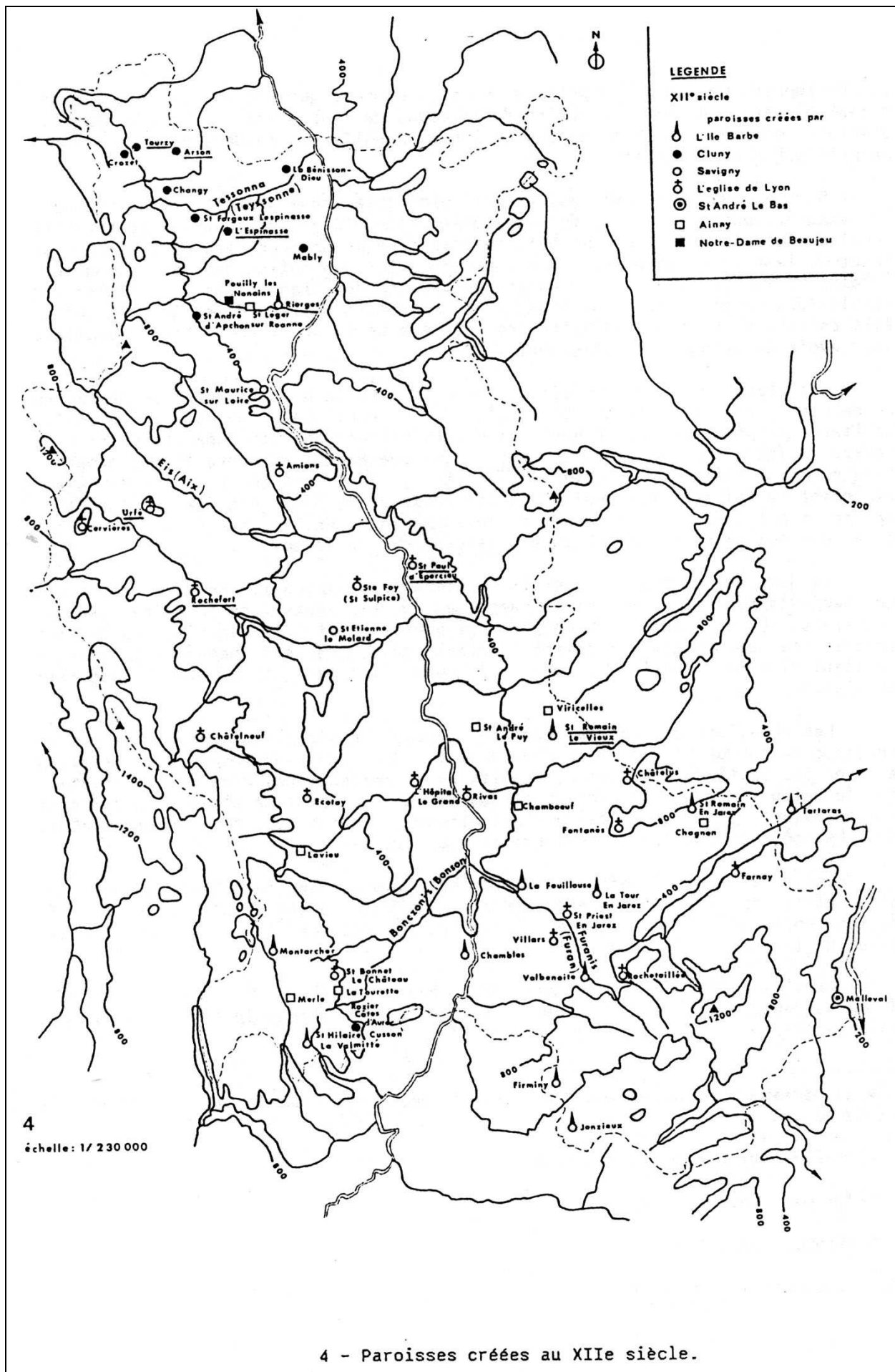
6. A. de Charmasse, "Origine des paroisses rurales du département de Saône-et-Loire", Mémoires de la société éduenne, tome XXXVII, 1909, p. 49.

7. Voir le cartulaire de Savigny à ce sujet.

8. De Charmasse, op. cit. p. 54.

9. De Charmasse, op. cit. p. 58.

10. De Charmasse, op. cit. p. 58



3 - LES CREATIONS DE PAROISSES DES Xe ET XIe SIECLES

C'est la grande époque des créations de paroisses dans le Forez avec un maximum vers 920-970, précédant la poussée de violences qui va désorienter les populations¹¹. Celles-ci ont éprouvé le besoin d'être protégées.

Au Xe siècle, 16 paroisses vont dépendre de Cluny, surtout dans le nord du département, 6 de l'Ile-Barbe, 5 de St-André-le-Bas de Vienne¹², dans le sud, 1 de St-Vincent de Mâcon¹³, 1 d'Ainay et, surtout, 28 de Savigny et 27 de l'église de Lyon. Il y aura 84 créations pour le siècle.

Au XIe siècle, les créations vont s'intensifier et arriver jusqu'à 104. L'Eglise de Lyon, en lutte avec les comtes de Forez¹⁴, ne sera plus en mesure de créer des paroisses et Savigny, avec 84 créations surclassera ses consœurs : Cluny, 3, l'Ile-Barbe, 2, St-André-le-Bas, 2, Conques¹⁵, 1.

La Chaise-Dieu, créée en 1052, installera le prieuré de St-Sauveur-en-Rue qui essaïmera dans le Pilat avec 6 paroisses. A Montbrison, le comte créera en 1077 une chapelle dans son château.

4 - LES CREATIONS DU XIIe A LA FIN DU XIIIe SIECLES

Le XIIe siècle verra une diminution des créations, il n'y en aura que 50 pour le siècle ; Cluny : 10, l'Ile-Barbe : 12, Savigny : 2, Ainay : 7, St-André-le-Bas : 1 et Notre-Dame de Beaujeu, apparue en 1031 : 1.

Une augmentation des créations aura lieu au XIIIe siècle, car les conditions de vie se sont améliorées ; Cluny : 10, l'Ile-Barbe : 4, Savigny : 2, Ainay : 2, St-André-le-Bas : 2, St-Vincent de Mâcon : 1, St-Sauveur-en-Rue : 4 et les Templiers : 1. L'église de Lyon revient en force avec 65 paroisses.

Cette vie communautaire va se poursuivre pendant des siècles, pour beaucoup jusqu'à nos jours avec des transformations et une évolution du terroir que nous retrouvons aujourd'hui. Mais hélas pour quelques-unes, ce sera la disparition après la mort ou le départ de leur population dus aux épidémies, aux guerres ou tout simplement à l'exode.

Roger FAURE

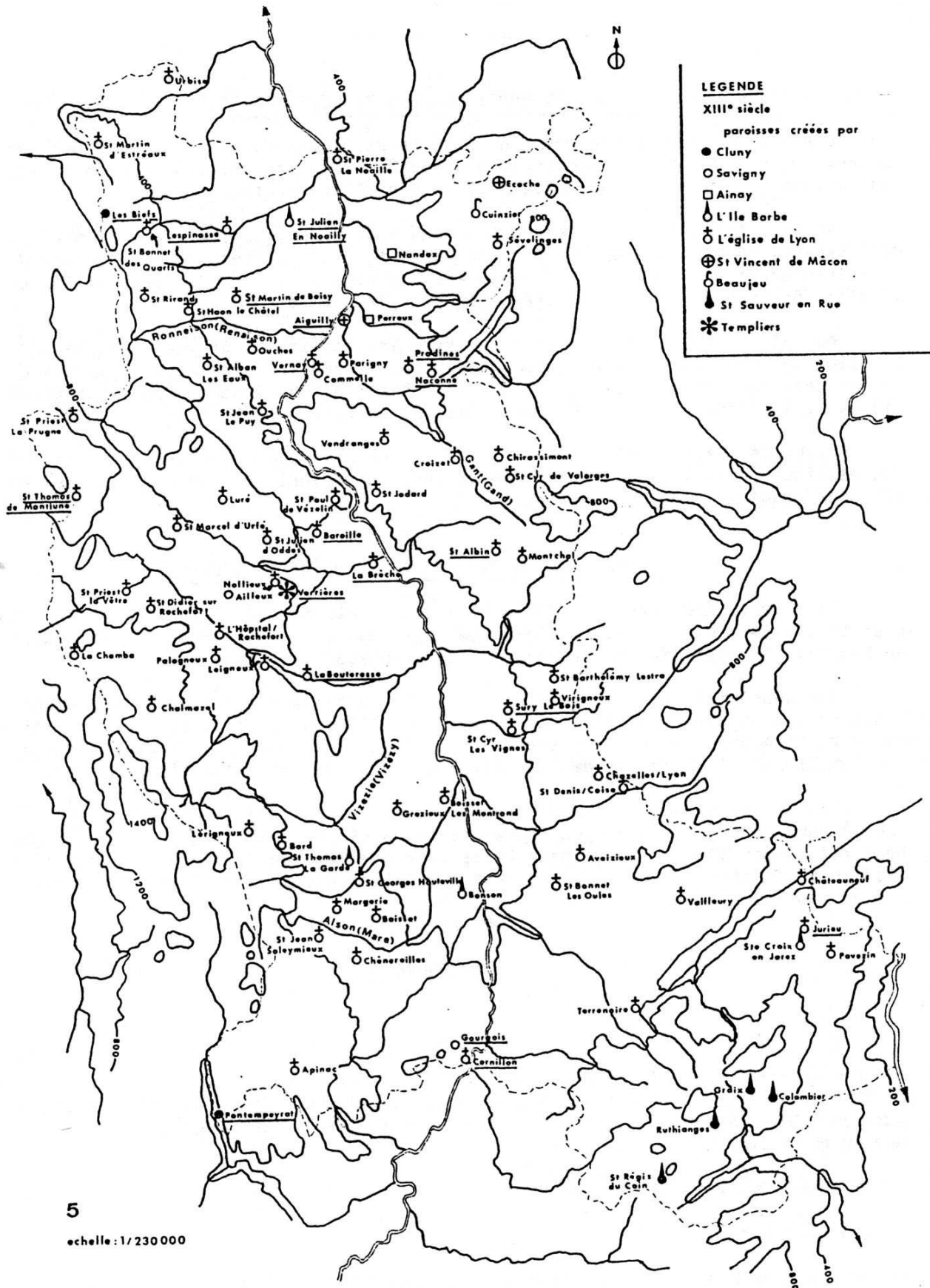
11. Il s'agit de l'apparition du nom de la paroisse dans les chartes, d'après le dictionnaire topographique du Forez de Dufour. Bien entendu, la paroisse ainsi datée existe depuis plusieurs années, ce n'est qu'une indication.

12. St-André-le-Bas de Vienne est fondé au IXe siècle.

13. St-Vincent de Mâcon date de 815.

14. Cette lutte se terminera avec le traité de 1173, signé entre Guy II et Guichard, archevêque de Lyon, "Chartes du Forez", tome I, 4.

15. Conques (Aveyron), abbaye bénédictine fondée en 790. L'abbatiale a été construite de 1035 à 1060.



5 - Paroisses créées au XIII^e siècle.

Tableau récapitulatif

	Xe	XIe	XIIe	XIIIe
Cluny	16	3	10	2
L'Ile-Barbe	6	2	12	4
Savigny	28	85	2	2
Ainay	1	1	7	2
Eglise de Lyon	27	1	17	65
St-André-le-Bas	5	2	1	
St-Vincent de Mâcon	1	1		2
Notre-Dame de Beaujeu			1	1
Conques		1		
St-Sauveur-en-Rue		6		4
Comtes de Forez		1		
Templiers				1
Totaux	84	104	50	83

Total pour 4 siècles : 321 paroisses

Cartes

- 1 - Eglises et abbayes qui ont fondé des paroisses en Forez.
- 2 - Paroisses créées aux IXe et Xe siècles.
- 3 - Paroisses créées au XIe siècle.
- 4 - Paroisses créées au XIIe siècle.
- 5 - Paroisses créées au XIIIe siècle.